



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES
SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

Note Explicative

Les raisons pour lesquelles nous ne siégerons pas au CTP du 8 mars 2012

Chers(ères) collègues,

En décembre dernier le CTP devait se prononcer sur un ensemble de dossiers, notamment celui concernant la réorganisation de la DGA Territoire.

Notre organisation syndicale avait voté favorablement cette réorganisation lors du dernier CTP après avoir obtenu les garanties nécessaires concernant le maintien des postes existants et leur publication.

A l'inverse de ce qui avait été souhaité par les personnels concernés, nous apprenons aujourd'hui que l'administration a commis une erreur manifeste sur le nombre de postes initialement indiqués.

Pour Force Ouvrière, il n'est pas question de voir une quelconque modification intervenir après un vote étant donné que le CTP n'est pas une chambre d'enregistrement.

Où allons nous ?

Notre non participation au CTP de ce jour sert à signifier que Force Ouvrière ne donne pas dans la caricature !

Bien à vous syndicalement.

Privas, le 8 mars 2012

**Le Secrétaire Général FORCE OUVRIERE
Des Personnels du Département de l'Ardèche**

Jean-Claude ESCALIER